«Les pouvoirs publics sont déconnectés de la réalité sociale»

Suite de la page 7

De surcroît, ces mêmes dirigeants estiment que le peuple algérien, démuni de haute conscience politique, est, en réalité, un simple «tube digestif».

Ils en déduisent qu'il n'existe pas de menace sérieuse de soulèvement populaire en Algérie. La même approche que les autorités coloniales françaises qui ont été, et pour cause, surprises par le déclenchement de la guerre de Libération nationale.

Revenons au scénario tunisien qui, évidemment, ne va pas, forcément, se reproduire de manière mécanique en Algérie.

Mais l'effet symbolique jouera, certainement. Observez, en ce sens, la recrudescence des cas d'immolation par le feu au sein de couches diverses de la population algérienne. Le climat d'ébullition au sein de la population, faut-il le répéter, est presque à son paroxysme.

La radicalisation de la situation, cependant, va dépendre, plus fondamentalement, de trois variables principales. Premièrement, la capacité d'anticipation dont fera preuve le régime car, pour endiguer une révolte populaire tout à fait prévisible, il lui faudra bien donner des gages, en entamant une politique résolue d'ouverture du champ politique et médiatique.

Deuxièmement, le positionnement qu'adoptera l'armée, toutes composantes confondues, en cas d'aggravation majeure du malaise actuel avec dégénérescence possible des manifestations populaires à intervenir, une simple répétition du scénario d'Octobre où l'armée réprimerait la population paraissant, à cet égard, invraisemblable.

Troisièmement, le degré de détermination affichée par les USA et la France pour faire pression sur le régime algérien et le pousser vers un réel processus de réformes politiques.

Pour le reste, les tendances lourdes qui caractérisent la situation ayant été, depuis longtemps, identifiées, le cours des événements pourrait, contre toute attente, se précipiter sous l'effet d'un prétexte même mineur. Bien des événements marquants dans l'histoire universelle ont été provoqués par un épisode d'apparence insignifiante, le fameux «grain de sable»…

A plus longue échéance, quelles perspectives envisager à propos de l'évolution de la situation en Algérie ?

La réponse précédente, c'était, d'une certaine manière, l'évocation du scénario d'une transition pacifique. Si le statu quo actuel persiste, c'est un scénario de violence qui s'annonce.

Le système ne paraissant ni résolu à se réformer – ni capable, d'ailleurs, de le faire – l'incapacité des élites à agir sur la réalité devant, selon toute vraisemblance, persister, la cristallisation des contradictions va imposer la rue comme arbitre final du processus en cours.

Au demeurant, les hauts dirigeants algériens, peu convaincus que la démocratie constitue un antidote à la pauvreté et au sous-développement, ne voient pas l'utilité de réformes politiques.

Il faut espérer que la violence qui accompagnera ce dénouement n'ait pas raison de la pérennité du pays en termes de cohésion sociale et d'intégrité territoriale. Il faut souhaiter, en effet, que le processus de violence à venir ne provoque pas de fractures irréversibles dans la société algérienne.

Il faut espérer, tout particulièrement, que l'institution militaire soit préservée dans son unité, laquelle serait mise à mal par toute implication dans des opérations intempestives de maintien de l'ordre.

Les contingences internationales n'étant pas sans effet sur la situation dans le pays, il faut souhaiter, là aussi, qu'elles ne conduisent pas aux solutions de «dernier recours».

La proximité de l'Algérie avec l'Europe occidentale, son appartenance à la zone sahélienne ainsi que son statut de pourvoyeur important de l'Union européenne en pétrole et en gaz lui donnent un positionnement géo-politique particulier qui la prédispose à subir une formule d'amputation territoriale.

Propos recueillis par Hani M.

IMPORTATION DE QUANTITÉS SUPPLÉMENTAIRES DE BLÉ

Les explications de Rachid Benaïssa

L'importation de quantités supplémentaires de blé est une démarche qui relève de l'anticipation, selon le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - En marge d'une réunion, tenue jeudi dernier, avec les membres du Comité national et des huit Comités régionaux de coordination de la recherche agricole et forestière et de l'appui technique (Crafat), M. Benaïssa a apporté des explications concernant l'importation de quantités exceptionnelles de blé. Certes, le ministre de l'Agriculture a confirmé que l'Algérie a importé du blé même s'il n'a pas voulu donner tous les détails de l'opération, dont «les chiffres seront communiqués dans les prochaines semaines», dira-t-il. Néanmoins, Rachid Benaïssa a précisé que des dispositifs de régulation ont été mis en place et opèrent en fonction des prix et des stocks des céréales et autres produits, avec le recours à l'importation en cas d'absence de la production dans certaines filières et de manière anticipée. Par ailleurs, le ministre de l'Agriculture a indiqué que les projets d'exportation de la pomme de terre sont au stade des contacts entre opérateurs et de «la construction d'un marché». Lors de cette réunion, les huit comités régionaux, créés dans le cadre de la politique de renouveau agricole et rural, représentatifs des 12 instituts nationaux et des 70 stations et laboratoires de recherche et des directions administrations, ont été installés. L'occasion pour M. Benaïssa d'appeler ces comités à davantage d'action «offensive», de manière autonome, «décloisonnée» et concertée et selon les spécificités et potentialités de leurs territoires. Mais aussi à constituer des «pôles» et des interfaces avec les exploitants, en vue de répondre à leurs besoins techniques et technologiques, renforcer leurs capacités, améliorer les rendements et la productivité, et par-delà, assurer la sécurité alimentaire, une question de souveraineté nationale, selon Rachid Benaïssa. Ces comités régionaux prolongent l'action du Comité national de Crafat, opérationnel depuis septembre 2009 et qui a déjà impulsé des plans d'action dans le domaine de la réhabilitation de la Mitidja et du développement des filières lait, pomme de terre et oléiculture.

C. B.

ABDELMALEK SELLAL, MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU :

«La vallée du M'zab est désormais protégée contre les inondations»

Trois barrages Boubrik, Labiod et Laâdhira, en cours de réalisation, protégeront la vallée du M'zab des inondations. Plus d'une centaine de petites diguettes sont aussi réalisées en vue de contenir les affluents des oueds et éviter qu'ils n'atteignent les agglomérations.

F.-Zohra B. - Ghardaïa (Le Soir) - Les inondations qui ont dévasté la vallée du M'zab en octobre 2008 sont toujours vivaces dans les esprits des habitants de la région qui vivent dans l'angoisse de voir les oueds sortir de leurs lits de nouveau.

Toutefois, la réalisation en cours de trois barrages permettra de réduire le débit des eaux et d'éviter des crues importantes et une autre catastrophe à la région, a expliqué Abdelmalek Sellal, en visite mercredi dernier dans la wilaya de Ghardaïa. Lors de la dernière catastrophe, soulignent les responsables du secteur des ressources en eau, le bilan des inondations aurait été plus lourd si l'un des barrages, qui était déjà en réalisation, n'avait pas contenu une partie du flux des eaux qui ont déferlé sur la vallée.

Il s'agit du barrage Labiod, qui avait retenu 20 millions de mètres cubes d'eau. Les trois infrastructures, une fois totalement livrées, le débit sera restitué en aval et l'oued ira vers des zones sans risque d'atteinte aux personnes et aux biens, selon le directeur de l'hydraulique de la wilaya de Ghardaïa. La protection de la vallée concerne aussi la réfection des murs des berges ainsi que le curage de l'oued M'zab. Pour ce qui est de la distribution de l'eau dans la région de Ghardaïa, les quantités mobilisées sont de l'ordre de 568 hm^3 par an dont 286 hm^3/ an de volume mobilisé. 60% de ces quantités vont toutefois vers l'irrigation, 36% pour l'alimentation en eau potable et 05% pour le secteur industriel. La région dispose aussi, selon le directeur de l'hydraulique, de 346 forages dont 242 réservés à l'irrigation, 95 pour l'AEP et 9 pour le secteur industriel.

Le directeur de l'hydraulique profitera de la visite du premier responsable du secteur pour soulever le problème des capacités de stockage. Selon lui, la région souffre d'un déficit de 11 réservoirs de 1500 m^3 chacun.

Ce projet n'a pas été inscrit à ce jour, alors qu'il a été proposé dans le plan quinquennal 2010-2014, selon le même responsable qui précise que dans certaines localités, il existe des forages mais pas de réservoirs, ce qui pourrait être dangereux pour le processus de distribution de l'eau. Les membres de la société civile de Ghardaïa proposeront, pour leur part, au ministre la réalisation d'une digue dans chaque chaâba en vue de les protéger contre les inondations. Le ministre des Ressources en eau rappellera que dans les différentes régions du pays, les inondations sont favorisées par le non-respect des normes d'urbanisme dans la construction et les aménagements. Une cartographie des zones inondables est aussi en cours de réalisation, selon Abdelmalek Sellal. Pour ce qui est du transfert des eaux du sud du pays vers les Hauts-Plateaux, le ministre a expliqué que le projet de transfert de 600 millions de mètres cubes d'eau du nord d'El-Menea vers le sud de M'sila et vers Tiaret est actuellement à l'étude.

F.-Z. B.

AÏN-DEFLA

Le directeur de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT) interpellé pour corruption

Mercredi dernier, vers 15h15, les services de la police judiciaire d'Aïn-Defla ont procédé à l'interpellation de D J, qui occupe le poste de DPAT par intérim.

Des sources confirmées indiquent que cette interpellation fait suite à une plainte déposée par un entrepreneur faisant état d'une demande par le fonctionnaire du versement en espèces d'une somme d'argent pour que des situations de travaux effectués par l'entrepreneur soient validées avant la clôture des délais fixés au 20 janvier courant, date limite de dépôt des factures au niveau des services du contrôleur financier.

Le procédé classique, avec l'autorisation du procureur de la République, a été mis en branle par les policiers, à savoir l'établissement des relevés des numéros d'identification des billets de banque avant qu'ils ne soient remis au DPAT. Selon ces mêmes sources, la somme d'argent devait être remise mercredi matin mais elle a été reportée à l'après-midi, à 15 h, à cause de la visite du ministre de l'Education dans la wilaya où la présence du DPAT était requise. Le montant de la somme alors versée au fonctionnaire est de l'ordre de 20 millions de centimes, indique-t-on. Une fois celle-ci remise par l'entrepreneur, les policiers sont intervenus pour constater le flagrant délit de corruption. Il a été alors placé en garde à vue en attendant d'être présenté au juge d'instruction du parquet d'Aïn-Defla.

Karim O.